



02 06 2023
Foyer Falret & Visio
De 14h à 16h30

ÉTAIENT PRESENTS :

- 5 membres de la communauté

I. L'AGENDA DES PROCHAINS EVENEMENTS

EVENEMENT	Date	Lien
21 ^{ème} Rencontres organisées par l'Association nationale pour la promotion des soins somatiques en santé mentale	19/06	lien
Journée scientifique Trauma-Alfest: Trauma et créativité	28/06	lien
Conférence / débat CRPA. Thèmes : la pair aidance professionnalisée, l'abolition de la contention et l'histoire des organisations de personnes psychiatisées	24/06	lien
Rencontre autour des centres de réponse 3114	30/06	lien

II. RÉSUMÉ DES ÉCHANGES

Thématique retenue par les participants à l'issue du vote:

Comment faire valoir le savoir expérientiel dans un contexte dominé par les savoirs théoriques ?

Les échanges ont porté sur les difficultés de cohabitation des savoirs expérientiels et théoriques dans les lieux de soin/d'accompagnement et leurs conséquences sur la légitimité des porteurs de ces savoirs.

- Des enjeux de savoirs aux enjeux de pouvoirs :

Les participants ont relevé que derrière les « réserves » adressées aux savoirs expérientiels en termes de difficultés de mesure et d'objectivation se dessine en creux la question du partage du pouvoir et de la légitimité entre représentants des différentes formes de savoirs.

« Il y a cette espèce d'ostracisme, de protection ; on ne conçoit l'intelligence que dans les maths. Il y'a un pan de connaissances qui me semble minorées et négligées et pourtant, en psychiatrie, ces savoirs expérientiels existent depuis JB Pussin »

« Il n'est pas uniquement question que de cartésianisme et d'objectivité mais aussi de défense d'intérêts qui vont hiérarchiser les personnes »

Certains mettent l'accent sur la spécificité des savoirs d'expérience qui tendraient à s'appauvrir en se « conformant » aux attentes. Ainsi, la collaboration avec les professionnels des savoirs d'expérience ne se limite pas au recrutement de pairs-aidants mais implique d'intégrer leurs modalités d'intervention très spécifiques.

« L'idée d'encadrer les savoirs expérientiels, cela revient à normer le savoir expérientiel »

« L'expérience directe des problèmes de psychiatrie nous amène à vivre des expériences "rares" elles nous amènent une connaissance et une légitimité ».

Dans un autre registre, il a été fait mention des difficultés rencontrées par les personnes concernées à contribuer aux réflexions menées au sein d'instances de travail et/ou de gouvernance du fait des thématiques abordées qui nécessitent des compétences très précises :

« À moins d'avoir un diplôme en finance, c'est très difficile d'être pertinent dans ce type de réunion »

- Le non-dévoilement des professionnels : un frein à la légitimation du savoir expérientiel ?

Les participants ont échangé sur les formations des professionnels du soin et de l'accompagnement qui n'abordent pas ou très peu le vécu expérientiel comme levier du rétablissement.

« Je suis de plus en plus sollicité par les écoles pour parler de pair aideance. Il y'a une demande qui est portée pour l'instant par quelques formateurs et ça fait avancer les choses »

Au contraire, des pratiques qui se rapprocheraient du dévoilement de difficultés vécues par les professionnels seraient regardées comme non-professionnelles. Cette mise à distance se traduit également dans les rapports entre collègues au sein des équipes :

« Le savoir expérientiel peut inquiéter les pros qui ne s'appuient pas dessus. On ne peut pas contredire un vécu, une personne qui dit avoir vécu quelque chose. Du coup, ils (les savoirs expérientiels) existent à côté plutôt qu'ensemble »

- Les bienfaits du collectif & Quels alliés des savoirs expérientiels ?

Des participants qui ont connu plusieurs contextes ont pu témoigner d'une légitimation des pairs-aidants et des savoirs d'expériences qui gagne en importance à mesure que leur effectif augmente. Du point de vue des pairs-aidants, ils gagnent en solidarité (constitution de collectifs) et en poids face à l'institution (revendication RH).

« Nous avons été reçus tous ensemble par le responsable pour lui communiquer nos revendications »

Et du point de vue des autres professionnels, la présence de pairs-aidants dans plusieurs services d'une même institution contribuerait à valoriser leurs apports par des constats partagés. À cet égard, certains rapportent que la promotion des savoirs expérientiels en institution gagne à être co-portée par d'autres professionnels dont la légitimité ne souffre pas d'une remise en question :

« J'ai la chance d'être infirmier donc il n'y a pas d'enjeu de légitimité. Je suis parti les voir pour les convaincre et, les pros ont quand même cette capacité à s'adapter et à réfléchir à des nouvelles pratiques »

Cette approche met en lumière l'isolement des porteurs de savoirs d'expérience au sein des équipes de soin/accompagnement et de la contrainte qui leur échoit d'incarner les pratiques orientées rétablissement parfois à contre-sens des dynamiques institutionnelles. Certains pair-aidants ajoutent à ces constats que l'auto-stigmatisation et la perte d'estime de soi que connaissent les personnes concernées par les troubles psychiques contribuent à renforcer les difficultés.

- Une pairité qui va de soi ?

Enfin, les participants ont abordé les enjeux de légitimité des savoirs expérientiels vis-à-vis des personnes accompagnées. Souvent, le temps de travail des pairs aidants est partagé entre les temps en équipe et ceux passés au contact des publics concernés. Pour ces derniers, la légitimité de pairs professionnels n'est pas automatiquement reconnue et les pairs aidants peuvent avoir le sentiment de devoir apporter la « preuve » de leur pertinence contrairement aux autres professionnels.

« Il y a des usagers qui se demandent ce que je fais là et d'autres qui adhèrent et à qui j'essaie de faire sentir qu'ils sont en mesure de vivre un parcours de rétablissement »

III. PROGRAMME

Calendrier des rencontres 2023 : format hybride

- 21 Juillet
- 08 Septembre
- 20 Octobre
- 01 Décembre